

ACTUALITÉ

HÉRAULT

## Le bateau transforme l'eau de mer en boisson

Difficile de le louper. La masse bleue et imposante de l'Ôdeep One, le bateau pêcheur d'eau, est amarrée à Sète. Le navire s'appête à démarrer la production d'Ôdeep, une eau de boisson produite à partir d'eau de mer, « dès la première semaine de janvier », assure-t-on chez OFW Ships.

Les premiers jours de l'année 2020 devraient donc coïncider avec l'aboutissement d'un projet industriel innovant, démarré en 2013. Mais avant de visiter les entrailles de l'Ôdeep One, véritable usine d'embouteillage high-tech embarquée, il convient de rappeler en quoi consiste cette « première mondiale », comme le précise avec enthousiasme son initiateur, Régis Revilliod, président-fondateur d'OFW Ships.

Tout repose sur une idée simple : « Produire une boisson naturelle en bouteille, qui provienne exclusivement de l'eau de la mer. Cela ne s'était jamais fait ». Pour ce faire, on récolte l'eau « dans des conditions qui garantissent sa pureté », précise le chef de projet. En effet, le navire fait sa moisson liquide loin des côtes, « loin de toute source potentielle de pollution » et « dans les eaux internationales ». Le précieux liquide est « pompé à 300 mètres de profondeur sur un fond de 2 000 mètres ». C'est à cette profondeur qu'elle est « la plus pure et la plus riche en 78 minéraux et oligo-éléments marins bénéfiques pour la santé ».

C'est ensuite qu'intervient le procédé d'extraction du chlorure de sodium. Une phase de la production sur laquelle Régis Revilliod reste discret, invoquant « le secret industriel ». « Ce que je peux vous dire, c'est que nous retirons le sel grâce à un processus de filtration sélective respectueux de l'environnement qui est la combinaison de savoir-faire maritimes et industriels français ». C'est au cours de cette étape que sont conservés l'eau, devenue douce, et les fameux minéraux marins. Le tout passe ensuite par l'unité d'embouteillage embarqué « unique au monde ».



« **Limiter l'empreinte carbone** »

Retour à Sète, port d'attache du bateau pêcheur d'eau depuis septembre 2019. Objectif ? L'usine d'embouteillage qui se trouve dans Ôdeep One, un « ancien ferry de 196 mètres de long ». Sise sur le deuxième pont, parcouru de rails qui supportaient jadis des ensembles ferroviaires, l'unité de production. « Commandée, montée et testée en Chine avant d'être installée à bord du navire usine en Pologne », cette dernière est capable de « produire 24 000 bouteilles

à l'heure et 100 millions de litres par an » à partir de PET (Polytéréphtalate d'éthylène) soufflé à air chaud. Un matériau qui, aux dires de l'industriel « soucieux du bilan écologique du projet », devrait être « rapidement remplacé par un PET biosourcé et biodégradable à 85 % ».

Les derniers réglages effectués par les équipes franco chinoises de techniciens semblent concluants. Et c'est au départ de Sète que l'Ôdeep One ira prochainement pêcher l'eau en Méditerranée, en utilisant « tous les moyens possibles pour limiter l'empreinte carbone de l'opération ». Une exigence qui fait partie du projet pour Régis Revilliod : « La propulsion du bateau est à l'arrêt 85 % du temps et nous n'utilisons pas de fuel lourd. Pour la climatisation, on utilise la fraîcheur des eaux profondes. À quai, c'est le port de Sète qui nous fournit l'électricité. Pour écouler notre production, nous sommes connectés au système de ferroutage en place ».

Tous les feux semblent donc au vert pour la société qui, de Sète, s'appête à « inonder » le « marché chinois très demandeur en de produits de bien-être », avant de s'attaquer « au marché mondial ».

l'essentiel t ■

par Vincent Lacour

# LA DÉPÊCHE

DU DIMANCHE

Le journal de la démocratie

DIMANCHE 5 JANVIER 2020

Tél : 05 62 11 33 00 • contact@ladepeche.com • www.ladepeche.fr

## Les nouveaux visages de l'arnaque

Spectaculaires usurpations d'identité, tromperies de particuliers ou de chefs d'entreprise : les arnaques sophistiquées se multiplient. Notre enquête

• pages 2-3



### Sérénitarn devient le premier employeur d'aide à domicile du Tarn

**Aussillon.** L'association, née de la fusion de trois spécialistes de l'aide à domicile d'Albi, Castres et Aussillon - Rabastens, emploie 450 salariés. • page 22

**MiDi**  
MA RÉGION, MES ENVIES

**NOS INVITÉS**  
Jeff Panacloc et Jean-Marc vous souhaitent une bonne année !

Les Schtroumpfs sont au Barcarès p.12

Dossier : La région en 14 histoires qui sortent de l'ordinaire, p. 6

Saveurs : En cuisine avec le chef Pascal Bardet, p. 30, 31 et 32

Retrouvez votre **HOROSCOPE** en page 34

- L'invité : Jeff Panacloc
- Dossier : la région en 14 histoires pas ordinaires
- Saveurs : en cuisine avec Pascal Bardet

### ENQUÊTE

#### Attaque de Villejuif : l'étrange profil du tueur

Le parquet anti-terroriste s'est saisi hier de l'enquête sur l'attaque au couteau qui a fait un mort et deux blessés à Villejuif. L'assaillant s'était converti à l'islam en 2017. • page 4



L'attaque a fait un mort et deux blessés. / AFP

### OCCITANIE

#### La pénurie de médicaments inquiète



Patients et professionnels inquiets. / DDM, illustration

La pénurie de médicaments parfois vitaux pour les patients, est de plus en plus fréquente. Les pharmaciens de la région se sentent démunis. • page 8

### MOYEN-ORIENT

#### Iran-Etats-Unis : tension au maximum



Les obsèques du général iranien. / AFP

Des dizaines de milliers d'Irakiens ont participé aux obsèques du général iranien tué par les Américains. Des appels à la vengeance ont été lancés. La tension est forte entre USA et Iran. • page 5

Deuxième cahier : 14 pages TV Mag MiDi

M 29612 - 105 - F - 1,90 € - 0



**CHAUCHARD** évasion présente le

2<sup>e</sup> Salon d'Albi du voyage

10h-18h ENTRÉE GRATUITE

VOYAGES À GAGNER

www.salonduvoyagealbi.fr

**SAMEDI 11 JANVIER - PARC DES EXPOSITIONS**

## Hérault

# Le bateau transforme l'eau de mer en boisson

**l'essentiel** Amarré à Sète, le bateau Ôdeep one partira la semaine prochaine en Méditerranée pour collecter de l'eau de mer et la transformer en eau consommable en bouteille. Une première mondiale.

Difficile de le loupier. La masse bleue et imposante de l'Ôdeep One, le bateau pêcheur d'eau, est amarrée à Sète. Le navire s'apprête à démarrer la production d'Ôdeep, une eau de boisson produite à partir d'eau de mer, « dès la première semaine de janvier », assure-t-on chez OFW Ships. Les premiers jours de l'année 2020 devraient donc coïncider avec l'aboutissement d'un projet industriel innovant, démarré en 2013. Mais avant de visiter les entrailles de l'Ôdeep One, véritable usine d'embouteillage high-tech embarquée, il convient de rappeler en quoi consiste cette « première mondiale », comme le précise avec enthousiasme son initiateur, Régis Revilliod, président-fondateur d'OFW Ships. Tout repose sur une idée simple : « Produire une boisson naturelle en bouteille, qui provienne exclusivement de l'eau de la mer. Cela ne s'était jamais fait ». Pour ce faire, on récolte l'eau « dans des conditions qui garantissent sa pureté », précise le chef de projet. En effet, le navire fait sa moisson liquide loin des côtes, « loin de toute source potentielle de pollution » et « dans les eaux internationales ». Le précieux liquide est « pompé à 300 mètres de profondeur sur un fond de 2 000 mètres ».



Régis Revilliod, président-fondateur d'OFW Ships et porteur du projet Ôdeep. / Midi Libre

C'est à cette profondeur qu'elle est « la plus pure et la plus riche en 78 minéraux et oligo-éléments marins bénéfiques pour la santé ». C'est ensuite qu'intervient le procédé d'extraction du chlorure de sodium. Une phase de la production sur laquelle Régis Revilliod reste discret, invoquant « le secret industriel ». « Ce que je peux vous dire, c'est que nous retirons le sel grâce à un processus de filtration sélective respectueux de l'environnement qui est la combinaison de savoir-faire maritimes et industriels français ». C'est

au cours de cette étape que sont conservés l'eau, devenue douce, et les fameux minéraux marins. Le tout passe ensuite par l'unité d'embouteillage embarqué « unique au monde ».

### « Limiter l'empreinte carbone »

Retour à Sète, port d'attache du bateau pêcheur d'eau depuis septembre 2019. Objectif ? L'usine d'embouteillage qui se trouve dans Ôdeep One, un « ancien ferry de 196 mètres de long ». Sise sur le deuxième pont, parcouru de rails qui supportaient jadis des ensembles

ferroviaires, l'unité de production. « Commandée, montée et testée en Chine avant d'être installée à bord du navire usine en Pologne », cette dernière est capable de « produire 24 000 bouteilles à l'heure et 100 millions de litres par an » à partir de PET (Polytéréphthalate d'éthylène) soufflé à air chaud. Un matériau qui, aux dires de l'industriel « soucieux du bilan écologique du projet », devrait être « rapidement remplacé par un PET biosourcé et biodégradable à 85 % ». Les derniers réglages effectués par les

## RÉCOLTÉE À GRANDE PROFONDEUR

La présence de 78 minéraux marins et oligo-éléments dans la bouteille Ôdeep de 60 centilitres. C'est l'un des points sur lesquels OFW Ships met l'accent, outre la pureté de l'eau de mer récoltée à grande profondeur. Elle précise aussi que « l'eau de mer contient en moyenne 35 g/l de composés minéraux, mais également des acides aminés et leur fonction la plus importante est le transport des nutriments et l'optimisation de leur stockage dans le corps humain ».

équipes franco chinoises de techniciens semblent concluants. Et c'est au départ de Sète que l'Ôdeep One ira prochainement pêcher l'eau en Méditerranée, en utilisant « tous les moyens possibles pour limiter l'empreinte carbone de l'opération ». Une exigence qui fait partie du projet pour Régis Revilliod : « La propulsion du bateau est à l'arrêt 85 % du temps et nous n'utilisons pas de fuel lourd. Pour la climatisation, on utilise la fraîcheur des eaux profondes. À quai, c'est le port de Sète qui nous fournit l'électricité. Pour écouler notre production, nous sommes connectés au système de ferroutage en place ». Tous les feux semblent donc au vert pour la société qui, de Sète, s'apprête à « inonder » le « marché chinois très demandeur en de produits de bien-être », avant de s'attaquer « au marché mondial ».

Vincent Lacour

**J'économise 82€10\***

**Offre prolongée !**

**Je m'offre le plaisir de lire et je savoure les produits de la Maison Occitane**

BON DE COMMANDE ABONNEMENT

**OUI, je profite de l'abonnement 100 numéros de La Dépêche du Midi papier + numérique, livrés à domicile, du lundi au samedi, pour 109,90€ au lieu de 192€\*** et je reçois mon Coffret Gourmand de la Maison Occitane.

Nom : ..... Prénom : .....

N° : ..... Rue : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Mobile : .....

E-mail : .....

Indispensable pour profiter de tous les avantages du Club Abonnés

**Par courrier**

Remplissez le bon de commande et joignez-le à votre chèque de 109,90€ à l'ordre de La Dépêche du Midi à : La Dépêche du Midi - Club Abonnés - Libre réponse 56239 31089 TOULOUSE Cedex 9

**Par téléphone**

Paiement carte bancaire  
Tél. : 09 70 80 80 81 (appel non surtaxé)  
Lundi à vendredi 8h-19h - Samedi 8h-14h

Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 31/01/2020 et réservée aux nouveaux abonnés. Vos données sont destinées à la gestion de votre compte et au suivi de notre relation commerciale, ainsi qu'aux actions marketing sur les produits et services du Groupe La Dépêche du Midi. Conformément au Règlement Européen - RGPD - et pour connaître les modalités de traitement de vos données, ainsi que les droits dont vous disposez (accès rectification, opposition, portabilité, sort des données après décès), vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur donneespersonnelles.abo-ladepêche.fr ou écrire à : Groupe La Dépêche du Midi - Service Abonnements - Responsable du traitement des données - avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse cedex 9 Vous pouvez acquérir séparément le journal à 1,20€ l'exemplaire du lundi au samedi et le coffret de la Maison Occitane à 72€ frais de port inclus (livraison sous 6 semaines, dans la limite des stocks disponibles). \*\* prix fiscal du journal + coffret de la Maison Occitane frais de port inclus. Code EDM19020/FIE

## Aude

# Elle se bat pour être reconnue victime d'un attentat

Le 16 août 2017, Josette Géronimo, une Leucatoise se reposait dans sa résidence familiale d'Alcanar Platja, près de Barcelone lorsqu'une maison voisine a littéralement explosé. Deux déflagrations successives se sont produites, d'une puissance telle que la dame a été éjectée de son fauteuil et projetée au sol. Le souffle a précipité un bidon d'acétone dans sa piscine, qui fut envahie de gravats de maçonnerie et même souillée... par des déchets humains. « On a retrouvé la tête d'un imam sur le dallage de la piscine. Dans l'eau, des morceaux humains, détaille Josette Géronimo. La maison où est partie la bombe est à 50 mètres de chez moi... On voyait qu'elle était squattée depuis quelque temps. Dans l'explosion, le bidon de 500 litres d'acétone s'est ouvert en deux, et, en contact avec le gaz, a provoqué un geyser immense. La flamme est entrée dans ma maison par la fenêtre. » Josette a été grièvement blessée. Hospitalisée en Espagne 15 jours pour des complications cardiaques et pulmonaires, elle a été à nouveau soignée en France à Perpignan pour des brûlures et un œdème au poumon. L'enquête espagnole a démontré que les deux explosions d'Alcanar Platja en Espagne



Josette Géronimo souffre de graves séquelles. / BDM

ont été imputées au même groupe terroriste qui, le lendemain, le 17 août 2017 a perpétré les attentats des Ramblas de Barcelone et de Cambrils. De retour en France, la Leucatoise a déposé plainte auprès du SRPJ de Perpignan et s'est constituée partie civile. Mais un an plus tard, en août 2018, le Parquet national antiterroriste refuse cette constitution de partie civile. Une fin de non-recevoir qui fait bondir maître Blanquer, avocat de Madame Géronimo: « L'accumulation de bonbonnes de gaz et d'explosifs dans la maison voisine constitue bien évidemment des faits matériels en vue de la préparation d'attentats, ou plus juridiquement d'actes de terrorisme. Ce qui voudrait dire qu'une personne transportant une ceinture d'explosifs

qui explose de manière accidentelle avant l'endroit ciblé ne serait pas considérée comme terroriste ? »

### Privée d'indemnisation

Les conséquences financières sont importantes pour la victime : si le Parquet ne la considère pas comme victime d'un acte terroriste, il ne l'inscrit pas sur la liste officielle, et elle ne peut donc pas bénéficier de la couverture élargie de l'assurance maladie prévue pour les séquelles des victimes d'attentat. De même, elle ne peut recevoir d'indemnisation du fonds de garantie. Josette ne comprend pas les difficultés d'une telle procédure. À 73 ans, elle souffre gravement des séquelles que le Parquet antiterroriste préfère nommer un accident. **Véronique Durand**